

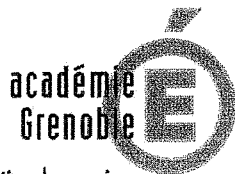


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble le 11 fév. 2014

La Directrice académique  
des services de l'Education nationale  
de l'Isère

à  
Mr PERROTEAU Cyril



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Isère  
éducation  
nationale

### SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉES STRUCTURES D'ACCUEIL

Centre : Les Coulmes

N° d'inscription : 4.90.80.38.804

Nombre de classe(s) : 3 classe(s)...

nombre maximum d'élèves : 62

agrément protection maternelle infantile (PMI) : au 45 enfants de moins de 6 ans

Gestion : Pension

Jusqu'au 27.09.2014

Division  
des Elèves  
(D.E.L.)

Bureau DEL 2

réf n° DEL/JC/FA/40  
affaire suivie par  
Fabio ANNETTE  
téléphone  
04 76 74 78 32

télécopie  
04 76 74 78 20

courrier électronique :  
ce.381-del-action-educ  
@ac-grenoble.fr

adresse postale  
Cité administrative  
rue Joseph Chanrion  
38032 Grenoble Cedex 1

ouverture au public :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre établissement est inscrit dans l'application académique « Sorties scolaires »; à ce titre il est autorisé à accueillir des classes en sorties scolaires avec nuitées.

Une capacité maximale d'accueil en nombre d'élèves vous est fixée. Cette capacité doit être **strictement** respectée. Toute demande de séjour qui entraînerait un dépassement de l'effectif ne sera pas autorisée. La répartition des élèves d'une même classe dans différentes structures, même si celles-ci font partie de l'application académique, est interdite. Vous trouverez la réglementation applicable aux sorties scolaires avec nuitées dans les circulaires n°99-136 du 21 septembre 1999 et 2005-001 du 5 janvier 2005.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, ou en cas de problème, vous pouvez contacter :

- Mr/Mme Catherine PIQUETTE Inspecteur / Inspectrice de l'Education nationale (IEN) de la circonscription pour le suivi pédagogique des sorties scolaires avec nuitées et les visites pédagogiques des structures d'accueil,
- Madame Isabelle TADEEV (04 76 74 79 73) pour les demandes d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées,
- Monsieur Fabio ANNETTE (04 76 74 78 32) pour le suivi des structures d'accueil.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Recteur et par délégation,  
La Directrice académique

Monique LESKO

